



**CABINET D'EXPERTISE
EN MANAGEMENT
DES PROJETS**

POLITIQUE QUALITÉ

POLITIQUE QUALITÉ

VERSION 006/08/2024/QHSE/CEMPGROUP



Révision 10/08/2024



P/Révision 09/08/2025

**Rue 87 BKK / 05 BP. : 394, Lomé (TOGO) / 00228 93077530/ 98517294
cabinetcemp2022@gmail.com / nybert86@gmail.com
www.cempconsultinggroup.com**

INTRODUCTION

Le Cabinet d'Expertise en Gestion des Projets (CEMP Consulting Group) s'engage à offrir des services de haute qualité dans les domaines du développement durable, des évaluations environnementales et sociales (E&S), des changements climatiques, de la conception, gestion et suivi-évaluation des projets, ainsi que dans le secteur du Water Sanitation and Hygiene (WASH). Nous aspirons à être un leader reconnu pour la qualité de nos prestations ; notre expertise technique et notre approche innovante, toujours centrées sur la satisfaction de nos clients et partenaires.

1. Engagement de la Direction

La direction de CEMP Consulting Group s'engage à respecter les exigences légales et réglementaires applicables, à améliorer en permanence la qualité de ses services, et à garantir un environnement de travail sûr et respectueux des normes internationales. Nous visons l'excellence en plaçant la satisfaction de nos clients et partenaires au cœur de nos préoccupations.

2. Système de Gestion de la Qualité

Nous mettons en œuvre un système de gestion de la qualité de très haute rigueur. Ce système est structuré autour de la planification, de l'exécution, du suivi et de l'amélioration continue. Nous garantissons la gestion rigoureuse des projets pour offrir des solutions innovantes, performantes et durables à nos clients.

3. Respect des Normes Environnementales et de Sécurité

Le cabinet s'assure que ses prestations respectent les standards environnementaux et **HSE du Groupe de la Banque Mondiale conformément au nouveau cadre environnemental et social pour lequel tous ses Experts ont été certifiés**. Nous veillons à protéger l'environnement et la santé de nos collaborateurs et clients à travers des pratiques de travail responsables.

4. Amélioration Continue et Innovation

Nous adoptons une approche de suivi et d'évaluation continue pour chaque projet. Des audits réguliers sont réalisés afin d'optimiser nos processus, de garantir des livrables de qualité, et d'assurer la satisfaction durable des parties prenantes. L'innovation est au centre de nos pratiques pour répondre aux évolutions des marchés et des besoins de nos clients.

5. Principes Éthiques

CEMP Consulting Group valorise les principes éthiques et de transparence dans la gestion de ses projets. Nous appliquons une politique stricte contre la corruption, le travail forcé et la traite des êtres humains. Chaque collaborateur est sensibilisé et formé aux normes d'éthique afin de garantir un environnement de travail sain et conforme aux lois internationales.

6. Engagement pour la durabilité

Le cabinet intègre les principes du développement durable dans l'ensemble de ses projets, en veillant à l'utilisation efficiente des ressources naturelles et en favorisant des pratiques respectueuses de

l'environnement. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les communautés locales pour promouvoir des solutions bénéfiques à long terme.

7. Respect des Délais et des Coûts

Nous veillons à respecter les délais et les coûts définis avec nos clients, tout en garantissant la qualité des prestations. Un contrôle budgétaire rigoureux et des mécanismes de gestion des risques permettent d'éviter les dépassements et les imprévus.

8. Communication Transparente

Nous prônons une communication transparente avec nos clients, basée sur des échanges réguliers et la mise à disposition de rapports détaillés. Cela permet une prise de décision éclairée tout au long des projets.

9. Compétence et Formation du Personnel

CEMP Consulting Group investit dans la formation continue de son personnel pour maintenir un niveau de compétence élevé et garantir des prestations à la hauteur des attentes de ses clients. Nous veillons à ce que chaque membre de l'équipe soit à jour avec les meilleures pratiques de l'entreprise.

10. Révision de la Politique

Cette politique qualité sera révisée annuellement et adaptée en fonction des évolutions législatives, des retours d'expérience et des besoins des clients, afin de garantir une amélioration continue et une conformité aux nouvelles exigences.

L'ensemble du personnel est engagé dans l'application de cette politique qualité, axée sur l'amélioration continue et la satisfaction des clients. CEMP Consulting Group s'engage à fournir toutes les ressources nécessaires pour garantir la mise en œuvre de cette politique et à perpétuer l'excellence dans chacun de ses projets.

